

FORMATION OFFICE 2010 : DÉVELOPPER DES APPLICATIONS EN VBA

La formation Office 2010 : Développer des applications en VBA sur 5 jours a pour principal objectif de vous familiariser avec la programmation VBA sur les différents outils proposés par Microsoft Office. D'Excel à Access en passant par Word, vous aurez une vue d'ensemble des différentes utilisations possibles du langage de programmation VBA au sein d'Office 2010

PROGRAMME

1/ Office 2010 et VBA : Généralités

- Enregistrement et exécution de macros dans Excel et Word
- Effectuer des modifications sur des macros enregistrées
- Savoir se situer dans l'éditeur VBE
- Concevoir des procédures Sub et des procédures Fonction

2/ Appréhender la structure du langage VBA

- Se servir des variables et constantes
- Instructions de structuration : IF, boucles Do et For...
- Savoir documenter son code
- Gestion des erreurs d'exécution

3/ Utiliser les outils d'assistance au développement

- L'aide en ligne, savoir s'en servir
- L'assistance en ligne, savoir s'en servir
- L'explorateur d'objets : documentation sur les objets
- Déployer des procédures à l'aide des outils de débogage

4/ Utiliser les boîtes de dialogue de VBA

- InputBox et MsgBox : saisir et afficher des données
- Boîtes de dialogues prédéfinies d'applications Office

5/ UserForms : Utiliser des formulaires utilisateurs

- Concevoir et utiliser les formulaires VBA
- Les outils de dialogue dans les formulaires
- Rajouter des contrôles ActiveX

6/ Appréhender les menus et barres d'outils

- Exécution de macro depuis une barre d'outils personnalisée
- Exécution de macro depuis un menu personnalisé

7/ Approche orientée Objet : Comprendre et utiliser

- Comprendre les notions d'objets, classes et collections
- Distinguer les propriétés des méthodes et événements

PRIX (INTER-ENTREPRISE) : 2290 euros

5 jours

DEV002

Vous souhaitez organiser
cette formation dans vos locaux ?

**Demandez Houilly au
01 42 62 91 86**

OBJECTIFS

- Automatiser des solutions informatiques avec VBA
- Développer rapidement et efficacement une application VBA
- Utiliser la synergie des composants Office dans une application

PRE-REQUIS

- Maîtriser Excel
- Maîtriser Access
- Maîtriser Word

PUBLIC CONCERNE

- Personne voulant développer en VBA

DATES INTER-ENTREPRISES

A distance

03/05/2021, 11/10/2021,

Paris

03/05/2021, 11/10/2021,

Si vous souhaitez organiser cette formation a une autre date contactez-nous.

NOUS CONTACTER

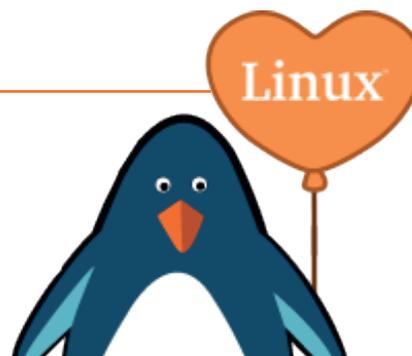
AGORATIC

21 rue Louise Weiss
75013 Paris

Tel : 01 84 17 44 76

Tel : 01 42 62 91 86

www.openska.com



8/ La programmation événementielle sous Microsoft Office

- Déployer les principaux événements de Microsoft Office
- Lier le déclenchement d'une procédure à un événement

9/ Manipuler des objets Excel à l'aide de VBA

- Appréhender l'architecture des objets Excel
- L'objet Application : effectuer des actions concrètes
- Piloter les classeurs en VBA : création, ouverture...
- Importer et formater des fichiers pour alimenter la BDD
- Manipuler une feuille de classeur avec VBA
- Déplacer et copier des feuilles entre classeurs
- Manipuler plusieurs feuilles de classeur
- Rédiger et afficher des données dans les cellules
- Effectuer la mise en forme des cellules Excel
- Savoir copier - coller des plages de cellules
- Concevoir et mettre à jour des tableaux croisés dynamiques
- Concevoir et mettre à jour des graphiques

10/ Manipuler des objets Word à l'aide de VBA

- Comprendre l'architecture des objets Word
- Utiliser VBA pour manipuler des documents Word
- Accéder aux emplacements des documents via des signets
- Manipuler les données d'un tableau Word
- Gérer les publipostages de Word avec VBA

11/ Manipuler des objets Access à l'aide de VBA

- Comprendre l'architecture des objets Access
- Manipuler des formulaires Access avec VBA
- Changer les propriétés d'un formulaire à l'aide de VBA
- Manipuler les données d'un formulaire
- Programmer l'exécution de codes sur des événements
- L'objet DoCmd pour manipuler Access
- L'objet Report : caractéristiques et méthodes
- Contrôler des formulaires : types, propriétés et méthodes

12/ Le pilotage intégré de composants Office via VBA

- Automation : Piloter des objets Office via une procédure
- Opérations copier/coller entre applications (OLE) avec VBA
- Partager des données entre différents éléments d'Access
- Utiliser le contenu de documents Word et classeurs Excel

13/ Se servir de VBA pour accéder aux données

- Accéder aux données via des objets de programmation
- Accéder aux données par instructions SQL
- Intégrer des instructions SQL dans des procédures VBA
- Réaliser des BDD depuis Office : DATABASES, TABLEDEFS...
- ActiveX : compréhension et utilisation
- Appréhender la bibliothèques de procédures
- Se servir des fichiers de macros complémentaires
- Se servir des procédures stockées
- Accéder aux fonctions des DLL
- Concevoir des modules de classe
- Développer une application viable avec Office

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTES

En préambule notez que pour tout ce qui attrait à de la formation la marque AGORATIC appartient à la société Openska.

PRESTATION DE SERVICES

Dans le cas d'une formation sur site, et à défaut de convention particulière, la société Openska n'est pas tenue d'effectuer l'installation des produits. En cas de demande de la part du client, ces prestations seront facturées au tarif journalier de formation en vigueur à la date de la commande.

PRIX ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Nos prix sont établis hors taxes. La facture est adressée au client après exécution de la prestation.

Celle-ci peut être adressée directement à un organisme de gestion de ses fonds de formation sous réserve qu'un bon de commande de la part de cet organisme soit adressé à Openska au moins deux semaines avant le début de la prestation. Cette disposition ne dispense pas le client d'adresser un bon de commande à Openska. En cas de non règlement par l'organisme de gestion des fonds de formation du client, quelle qu'en soit la cause, la facture devient exigible auprès du client. Tout stage commencé est considéré comme dû dans son intégralité.

RÈGLEMENT

Le règlement des factures peut s'effectuer :

- par chèque
- par virement bancaire :

HSCBC France
Établissement 30056
Code guichet 00915
Compte 09150035179
Clé 60

en indiquant le numéro de(s) facture(s).

Les factures sont payables à réception, net sauf autre échéance indiquée sur la facture. Tout retard de paiement par rapport à cette échéance entraînera de plein droit : des frais financiers de 1,5% par mois au prorata temporis, l'application d'une clause pénale égale à 20% du prix de vente hors taxes, l'exigibilité immédiate des factures non échues.

Openska se réserve le droit de suspendre ou d'annuler les prestations en cours, sans pouvoir donner lieu à des dommages et intérêts pour le client. Tous droits et taxes applicables sont facturés en sus, conformément aux lois et règlements en vigueur. L'attestation de stage est jointe à la facture.

CONVENTION DE FORMATION

Une convention de formation standard peut être adressée sur simple demande de la part du client.

CONVOICATIONS

Openska ne peut être tenue responsable de la non réception de la convocation quels qu'en soient le ou les destinataires chez le client, notamment en cas d'absence du ou des stagiaires à la formation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de l'inscription de ses stagiaires et de leur présence à la formation.

ANNULATION, ABSENCE REPORT D'INSCRIPTION

Toute annulation d'inscription doit être signalée par téléphone et confirmée par écrit.

- Une annulation intervenant plus de deux semaines avant le début du stage ne donnera lieu à aucune facturation.
- Une annulation intervenant entre une et deux semaines avant le début du stage donne lieu à la facturation au Client de 50% du coût de la totalité du stage.
- Une annulation intervenant moins d'une semaine avant le début du stage donne lieu à la facturation de la totalité du coût du stage.

Un report intervenant moins de deux semaines avant le début du stage est considéré comme une annulation. En cas d'absence du stagiaire, la prestation commandée sera facturée en totalité.

ANNULATION D'UN STAGE

Openska se réserve la possibilité d'annuler tout stage interentreprises en cas de manque de participants, de problème d'approvisionnement de supports de stage ou de problème technique et ce sans aucun dédommagement. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus au moins une semaine avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à la session suivante.

RESPONSABILITÉ

Sauf faute lourde, la société Openska limite sa responsabilité au montant des prestations fournies. Concernant le passage de tous les types de tests de certifications, la société Openska dégage toute responsabilité en cas de problème, notamment d'ordre technique.

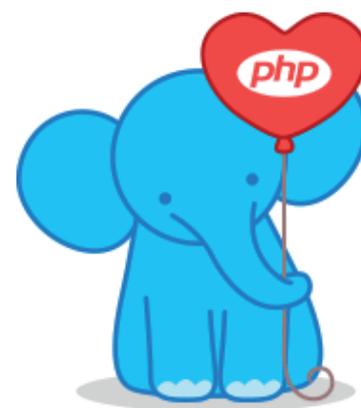
ATTRIBUTION DES COMPÉTENCES, LITIGES

L'élection de domicile est faite par Openska à son siège social. Les parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du contrat.

A défaut d'accord amiable, le différend sera soumis au Tribunal de Commerce de Paris, appliquant la loi française.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

L'utilisation des documents remis lors des stages est soumise aux articles 40 et 41 de la loi du 11 mars 1957. Aux termes de l'article 40 de la loi du 11 mars 1957 "toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou ses ayants-droit ou ayants-cause est illicite". L'article 41 de la même loi n'autorise que "les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective" et "les analyses et courtes citations, sous réserve que soient indiqués clairement le nom de l'auteur et la source". Toute représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, ne respectant pas la législation en vigueur constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et 429 du Code Pénal. La responsabilité du client serait engagée si un usage non autorisé était fait de ces logiciels ou supports de stage. L'exportation de certains produits peut être soumise à des réglementations spécifiques françaises ainsi qu'à celles établies par le Département du Commerce des Etats-Unis. Toute exportation effectuée en violation de ces réglementations est interdite. Il appartient au client de se conformer à l'ensemble des réglementations applicables en ce domaine.



ORGANISME DE FORMATION RÉFÉRENCÉ SOUS LE NUMÉRO : 117 555 432 75